

Ecrit par Jérome Renaud le 30 juin 2022

Matthieu Rozel réélu à la tête de l'appellation Grignan-les-Adhémar





Et de trois ! Matthieu Rozel, actuel président de l'appellation <u>Grignan-les-Adhémar</u>, vient d'être (ré)élu pour un troisième mandat de trois ans.

Vigneron au <u>Domaine Rozel</u>, un domaine familial depuis 1464, Matthieu Rozel est âgé de 36 ans. Il est diplômé de l'école supérieure de commerce (ESC) de Dijon et d'une licence marketing du vin, obtenue à l'Université du Vin de Suze-la-Rousse. Engagé de longue date au sein de la filière vin, Matthieu Rozel a été président de la section « jeune » des vignerons indépendants de France (<u>VIF</u>) de 2013 à 2019. Actuel président de l'appellation <u>Grignan-les-Adhémar</u>, qui s'étend sur 1 800 ha dans la Drôme

Actuel président de l'appellation <u>Grignan-les-Adhémar</u>, qui s'étend sur 1 800 ha dans la Drôme provençale et dont le vin rouge représente 77% de la production, Matthieu Rozel vient d'être réélu pour un troisième mandat de trois ans.

A ses côtés, <u>David Labaume</u> et <u>Philippe Fabrol</u> occupent les postes de vice-présidents, <u>Jérôme Roux</u> est trésorier, <u>Fabien Naud</u>, secrétaire, et <u>Henri Bour</u>, président d'honneur.

« Aujourd'hui, je peux dire que les résultats sont au rendez-vous ».



Ecrit par Jérome Renaud le 30 juin 2022

L'appellation Grignan-les-Adhémar, reconnue en 1973, a été relancée en 2010. Aujourd'hui, elle est composée de 26 caves particulières, sept caves coopératives, 14 négociants et un négociant vinificateur. Malgré la période du Covid, 45 651 hectolitres ont été produits en 2021, avec une part pour l'export représentant 14% du volume de l'appellation. Ses principaux marchés à l'export sont la Chine à 41%, la Belgique à 36% et le Royaume-Uni à 6%.

Pour ce troisième mandat, Matthieu Rozel travaille sur deux nouvelles commissions. « La première est une commission technique qui a plusieurs objectifs : optimiser le suivi des maturités afin de garantir la qualité de la vendage ; réécrire des plans de contrôles pour garantir le respect du cahier des charges ; renforcer le contrôle interne des jurys de dégustation, ainsi que l'engagement environnement de l'appellation. La seconde commission se consacrera à la promotion de l'ensemble de nos actions avec aussi la responsabilité de la poursuite de notre stratégie oenotouristique et de l'amélioration de l'accueil dans nos caveaux ».